

Les pierriers de la Statte ont-ils été considérés comme les vestiges d'une entreprise humaine ?

Serge Nekrassoff

Les pierriers de la Statte font partie de ces formations impressionnantes qui contrastent avec les traits communs des paysages qui les environnent et peuvent alors apparaître comme des anomalies inexplicables. Ces formations fascinent en même temps qu'elles interrogent les hommes qui les côtoient et qui, probablement depuis la nuit des temps, cherchent à les comprendre en fonction de leurs croyances ou de leurs connaissances. Bien souvent, lorsqu'une explication naturelle leur paraissait improbable, voire impossible, des responsables de statuts, de conditions ou de natures bien diverses étaient pointés du doigt.

Il pouvait s'agir de personnages historiques prestigieux (Jules César, Charlemagne, la reine Brunehaut) ou encore d'êtres surnaturels figures de récits fantastiques (le diable, Mélusine, des populations de lutins). Leurs interventions faisaient l'objet de récits perpétués au cours des veillées traditionnelles et qui appartiennent aujourd'hui aux innombrables recueils de légendes. Dans d'autres cas, l'explication s'inscrivait dans un cadre historique réaliste. Elle pouvait impliquer des bâtisseurs méconnus, dont l'histoire n'avait conservé que de vagues souvenirs. Mais c'étaient les Romains qui étaient le plus souvent retenus, longtemps jugés seuls capables d'avoir entrepris des travaux complexes et importants avant la période contemporaine. Une conviction tenace qui sera d'ailleurs fréquemment soutenue par les érudits et les scientifiques au cours du 19^e siècle et encore pendant la première moitié du 20^e siècle.

Les pierriers de la Statte ont-ils été l'objet de telles attributions ? Nous n'avons pas trouvé d'indices nous autorisant à le penser, ni dans les archives, ni dans les légendes locales, ni même dans la mémoire des populations des villages voisins. Ils sont seulement mentionnés dans les archives que Vitrier (1963)

a consultées pour sa toponymie de Sart sous la forme « le grand pierrier ». Il relève deux occurrences, l'une en 1633, l'autre entre 1702, qu'il associe à l'expression « lu hougne du pîres » encore utilisée par la population locale au début du 20^e siècle. Elle se traduit par « l'amas de pierres », le terme « hougne » étant autrefois également employé pour désigner un long tas de foin (Remacle, 1977, Haust, 1933 et E. Legros, 1941).

Avec le 19^e siècle, il nous semblait que le contexte aurait été propice à éveiller l'intérêt des érudits et des scientifiques qui s'emploient alors à rechercher les traces les plus anciennes de l'occupation du haut plateau fagnard par l'homme. Les pierriers n'allaient-ils pas être attribués au génie romain à l'instar du Pavé Charlemagne et de la Vêquée estampillés du sceau de l'empire par Henri Schuermans (1886). Ou encore à une population préhistorique ? Émile de Munck (1905) n'avait-il pas suggéré que des silex qu'il avait trouvés sur le haut plateau montraient des traces de percussions prouvant qu'ils avaient été utilisés par l'homme à l'aube de l'humanité.

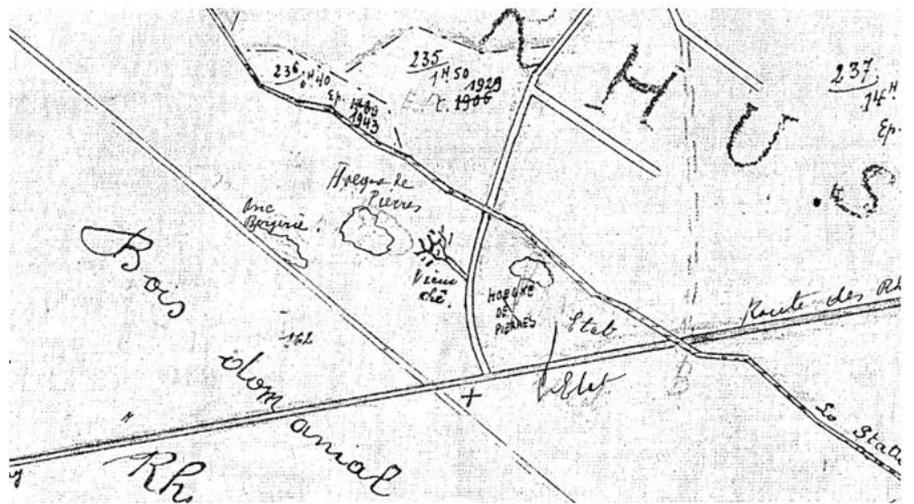
Mais c'est la « découverte » du fameux dolmen de Solwaster en

1887, par Théodore Britte et Elisée Harroy, deux Verviétois, qui à nos yeux avait de bonnes chances d'offrir un cadre d'interprétation nouveau à l'origine des pierriers. Rappelons qu'à vol d'oiseau, à peine 500 mètres séparent les deux sites. Mais quand une délégation de la Société de Géologie se rend sur place pour examiner le mégalithe (Rutot A. *et alii*, 1888), la douche est froide pour les deux inventeurs : les savants écartent rapidement l'hypothèse anthropique, jugée sans fondement archéologique, pour préférer une explication géologique. Dans *La Meuse* du 26 juillet 1888, G. Dewalque partage le même avis que ses collègues et conclut : « il n'y a rien qui puisse faire considérer cette pierre comme un dolmen, rien qui la distingue des autres, si ce ne sont ses dimensions peu communes ». Ce sera aussi l'avis de de Loe (1888) pour la Société d'Archéologie de Bruxelles. Pourtant, la presse entretient un doute (*La Nation* 10/08/1888 p.2) et fait écho à l'opinion opposée de Ch. J. Comhaire (1889). Ce qui contribuera probablement à faire du pseudo-dolmen une attraction touristique, ce qu'il est encore aujourd'hui. Le pierrier tout proche allait-il s'inviter dans le débat ? Il n'en fut rien.



Il faut donc attendre 1934 pour qu'Armand Renier propose d'expliquer l'origine des pierriers de la Statte par une intervention humaine (voir article précédent). D'une manière générale, il ne partageait pas l'hypothèse de l'origine naturelle des pierriers des Hautes Fagnes. Il se tourne donc vers le cadre des anciennes pratiques de pâturage qu'il estime pertinent pour expliquer l'accumulation des blocs, et de conclure : « Ces amas de blocs de quartzite sont artificiels. Ils sont constitués de blocs ramassés sur les anciens pâturages et rejetés sur la limite du domaine ». Pour soutenir cette explication, il verse à son dossier la proximité de ruines identifiées par un forestier local comme les ruines d'une ancienne bergerie. Pour étayer un peu plus sa théorie, il se réfère à l'édition de 1872 de la carte de l'Institut Géographique Militaire qui représente un espace déboisé sur la rive gauche de la Statte à hauteur de ladite bergerie qui devait être dédié au pâturage. L'examen de deux cartes antérieures, à savoir la carte de Ferraris et celle de Vandermaelen, lui aurait montré que cette zone déboisée n'existait pas encore au moment de leurs levées respectives, les deux rives de la Statte étant encore alors uniformément boisées. Ce que confirme la matrice cadastrale du plan Popp : rive droite parcelle 2627a, propriété de la Commune de Sart / **bois** et rive gauche parcelle 2736b / propriété de Moreau Alexandre et consort avocat à Huy / **bois taillis**. Ainsi, si nous suivons Renier, compte tenu des éléments qui viennent d'être apportés, la « création » des pierriers ne pourrait remonter qu'à la seconde moitié du 19^e siècle. Ce que n'imaginait peut-être pas l'intéressé lui-même qui ignorait le moment de l'apparition de la zone de pâturage.

Quoi qu'il en soit, il reste le premier, et le seul connu à ce jour, à envisager une origine anthropique au pierrier. Mais son point de vue est déjà mis à mal par Wisimus (1938) qui démonte son argumentation avec le soutien de témoignages de personnes impliquées dans les travaux forestiers et agricoles dans la vallée de la Statte pendant la seconde moitié du 19^e siècle. En deux mots, les paysans fagnards se seraient bien gardés de transporter loin de la zone à exploiter des



Détail d'un plan forestier dressé à Spa en 1925 par le Garde Général des Eaux et Forêt Eug. Balen

pierres aussi volumineuses et ensuite les entasser sans art. Au contraire, ils s'en seraient servi pour ériger des murets pour encadrer les parcelles à cultiver. Wisimus poursuit avec son témoin principal, un natif de Solwaster, né en 1849, qui avait participé en 1863 au défrichage de 25 hectares dans les Rus pour les mettre en culture. Au passage, ce témoin nomme le propriétaire de cet espace, « M. Moureau », ce qui correspond aux informations de la matrice cadastrale du Plan Popp et nous garantit la fiabilité de son témoignage. À la question de savoir si le terrain défriché était parsemé de beaucoup de pierres, il répond : « très peu de pierres maniables. Celles qui furent extraites servirent à faire des conduits de drainage et la charrue contourna les blocs trop lourds ». Il ajoute que le pierrier ne fut pas le résultat de cette entreprise de défrichage et qu'il existait déjà bien avant, ce qui est confirmé, rappelons-le, par les mentions retrouvées

par Vitrier (1963). Notons ici que dans son témoignage, il utilise l'expression « lès hogues du pîres du so lès Rus » (les amas de pierres en-dessous des Rus) pour dénommer le pierrier.

Quant à la « bergerie », il n'existe actuellement plus aucune trace visible sur le terrain. Par contre, plusieurs cartes en attestent encore l'existence au début du 20^e siècle. À nouveau, revenons vers le témoin de Wisimus qui l'appelle « lu vî stâve » (la vieille étable) qui servait à abriter les dix bœufs employés au défrichage. Elle fut bâtie avec des pierres affleurant dans le voisinage ou « prélevées dans le lit de la Statte ». Un forestier à la retraite nous confia avant d'écrire ces lignes qu'un de ses prédécesseurs avait également bien connu ces ruines.

Pour être tout à fait complet, il nous faut encore répondre à la question qui nous fut adressée dans le cadre de cet article pour savoir si

Pierriers et légendes

Si aucune légende ne s'est attachée aux pierriers de la Statte, du moins à notre connaissance, ce n'est pas le cas pour d'autres formations semblables ailleurs. Nous en avons retenu deux.

La légende du pierrier de Dzerjonna (Valais)

Dans le village suisse de Haut-Nendaz, les habitants bénéficiaient des fruits de leurs terres particulièrement fertiles. Contrarié, le diable imagina de les recouvrir d'un gigantesque lit de pierres qu'il ferait dévaler des pentes de la montagne voisine. Alors que le flot de blocs s'avancait vers les terres à engloûtir, les habitants sollicitèrent l'aide de saint Michel, leur saint protecteur, qui stoppa la marche du pierrier. ([la Légende du Pierrier de Dzerjonna — Randonature](#))

Le Champ de roches de Barbe-Seroux (Vosges)

Il aurait été autrefois un lieu de sabbat pour les sorcières. Un curé invoqua saint Georges, saint patron de son village qui pétrifia les sorcières sur place pendant leurs ébats maléfiques, donnant ainsi naissance au « Champ de roches ».

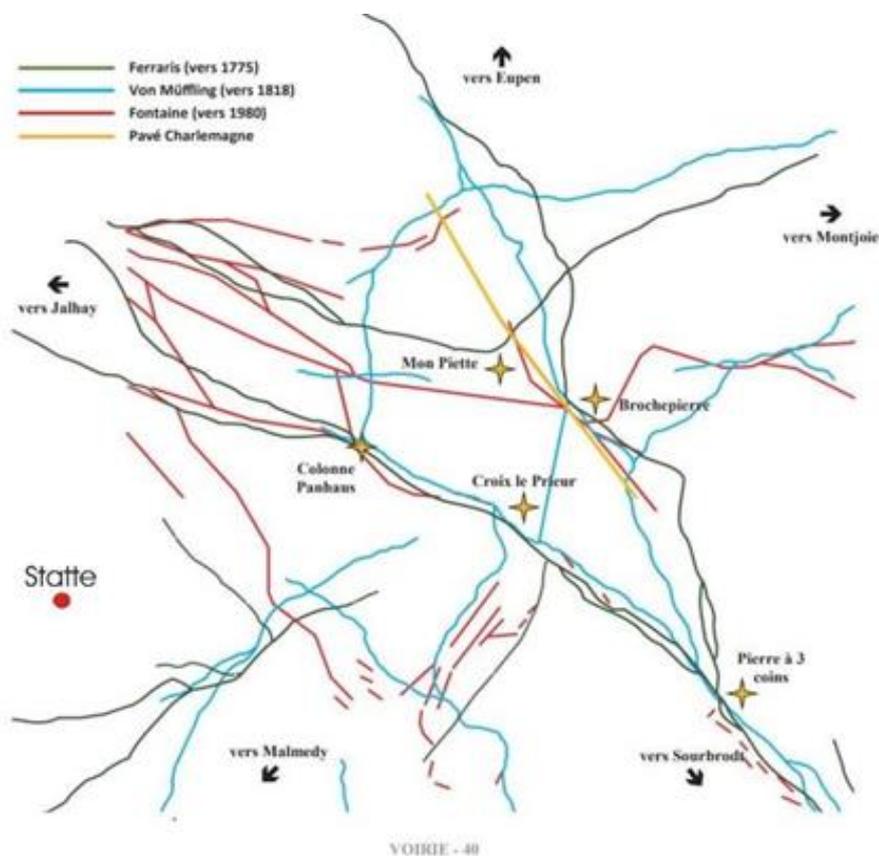


Figure 1. Les voies anciennes sur le haut plateau

le pierrier pouvait avoir été une ancestrale voie de communication. Entre les lignes, c'est une éventuelle parenté avec le Pavé Charlemagne qui était envisagée. Rappelons simplement que celui-ci présente aux endroits les plus fangeux de son tracé un empièchement remarquable reposant sur une substructure complexe en bois. Il n'y a actuellement pas le moindre indice archéologique pour attester l'hypothèse d'un travail d'une telle ampleur sur le site du pierrier. La comparaison entre les deux empièchements réfute encore un peu plus cette hypothèse. Le pierrier de la Statte est chaotique, tandis que l'assemblage des pierres du Pavé Charlemagne est établi avec méthode. Faut-il encore ajouter que la largeur du Pavé est régulière (entre 5 et 6 mètres) et correspond à celle d'une voie de communication ancienne, alors que celle du pierrier est bien plus grande et fort irrégulière. Enfin, force est de constater sur la carte de la figure 1 que la vallée de la Statte est en dehors du réseau des voies anciennes connues sur le haut plateau et ses débouchés. Tout au plus pourrait-on admettre qu'une desserte ait été aménagée dans le cadre d'activités agropastorales, mais sans nécessité

d'aménager un tel ouvrage aux proportions cyclopéennes. Et on peut enfin s'interroger sur le choix du site pour une voie de communication importante, entre deux ruisseaux pour aboutir à leur confluent et exposé aux crues du ruisseau des Nutons et de la Statte.

Pour conclure cette note, revenons un instant vers le témoin privilégié de Wisimus (1938) qui lui demandait son avis sur l'origine des pierriers de la Statte. L'homme lui répondit en wallon : « Lu môde n'a né tofêr sutu çou qu'i-est. I-a oyou dès déluges. Télé fêy les hognes du pîres vinêt-èles du la » (Le monde n'a pas toujours été ce qu'il est. Il y a eu des déluges. Peut-être les pierriers proviennent-ils de là). Comme quoi, il est parfois bien utile de considérer les commentaires éclairés d'hommes de terrain.

Bibliographie

- Baron Alfred de Loe (1888), *Le Dolmen de Solwaster près de Spa*, dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1887-1888, pp. 114-117.

- Comhaire Charles J. (1889), *Les monuments mégalithiques de Solwaster*.
- Haust Jean (1933), *Dictionnaire liégeois*, Liège, Vailant-Carmanne, p. 331.
- Legros Élisée (1941), *Notes d'étymologie et de sémantique*, dans *Bulletin de toponymie et de dialectologie*, tome 15, p. 113-114.
- Michelet Jean Pierre (2000), *Le livre du souvenir : récits, contes et légendes [de Nendaz]*, Sierre, Editions à la Carte.
- de Munck Émile (1905), *Découverte d'un gisement de silex éolithiques dans les Hautes Fagnes de Belgique et d'Allemagne*, dans *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, tome XXIV.
- Remacle Louis (1977), *Toponymie de Francorchamps*, dans *Bulletin de Toponymie et de Dialectologie*, tome 51, p. 92 et p. 128.
- Renier Armand (1934), *L'origine artificielle des "coulées pierreuses" de la Statte*, dans *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*, Serie B: Sciences Physiques et Naturelles 54, pp. 324-33.
- Rutot A, Van den Broeck E., Aubry C. (1888), *Rapport de la délégation de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie envoyée à Solwaster pour y constater le degré d'authenticité de découvertes de mégalithes* dans *Bulletin de la Société belge de géologie de paléontologie et d'hydrologie*, tome 2, p. 217.
- Schuermans Henri (1886), *Spa – Les Hautes Fagnes*, Vilvorde. Chevalier.
- Guy Vitrier (1963), *Toponymie de la Commune de Sart-lez-Spa*, Mémoire de licence, ULiège, p. 163.
- Wisimus Jean (1938), *Les pierriers de la Statte*, dans *Hautes Fagnes*, fasc. 1, pp. 14-21.